



HAL
open science

Licence Aménagement et urbanismes durables, environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Aménagement et urbanismes durables, environnement. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02036293

HAL Id: hceres-02036293

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036293>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000772

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Aménagement et urbanismes durables, environnement

Présentation de la mention

Attachée à l'Institut de Géoarchitecture, la mention de licence Aménagement et urbanisme durable, environnement (AUDE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une troisième année de licence (L3) qui existe depuis 1975. Elle assure aux étudiants une spécialisation dans l'aménagement et l'urbanisme. Elle fonctionne comme une année de solide préparation aux masters dans ces disciplines appliquées, et tout particulièrement celui de l'Université de Bretagne Occidentale qui porte le même intitulé (AUDE) et auquel accède la grande majorité des étudiants issus de cette mention.

Le dossier concerne le renouvellement de la mention qui ne comporte qu'un seul parcours. Pour accéder à cette mention il faut avoir validé quatre semestres, soit 120 crédits européens (CE), comportant au minimum deux unités d'enseignement (UE) de 24h traitant de problèmes d'aménagement, d'urbanisme d'environnement ou encore de développement durable. Le panel des étudiants concernés est donc très large, mais l'accès est limité à 30 candidats maximum (pour 150 dossiers soumis).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	
Nombre d'inscrits en L2	
Nombre d'inscrits en L3	29
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	95 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans ses grandes lignes, l'enseignement correspond à une préparation au master et satisfait pleinement aux objectifs du projet pédagogique. La mention vise l'excellence par l'acquisition d'une « culture commune de nature



scientifique, technique et la maîtrise des premiers outils opérationnels » en aménagement et urbanisme. Cette ambition transparaît dans le souci des évaluations extérieures, à travers l'application de chartes de qualité nationales avec l'adhésion à l'APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et la recherche en aménagement) et l'appartenance à un réseau international garant de qualité dans ce domaine : AESOP (Association of European Schools of Planning). Pour ce faire, la licence bénéficie directement de son adossement à l'Institut de Géoarchitecture.

L'importance du nombre d'heures de cours offertes tranche par rapport aux autres cursus de sciences humaines et sociales (SHS) avec 640 heures de travail présentiel et un stage, soit le double de ce qu'offrent les autres formations universitaires de ce domaine. Cela a d'ailleurs conduit à l'allongement des semestres d'enseignement. Parallèlement, d'importants moyens sont consacrés à l'accompagnement et l'aide à la réussite des étudiants. La sélection à l'entrée et ces éléments expliquent l'important taux de réussite en L3 et la facile intégration des étudiants en master.

La mention est pilotée par une équipe pédagogique qui recouvre tous les domaines de la 24^{ème} section du CNU. Ses membres sont en étroite relation avec les enseignants des formations en aval et le monde professionnel. L'orientation donnée à cette formation et l'engagement des étudiants apparaissent clairement comme un investissement en vue d'intégrer le master éponyme AUDE qui en est le débouché naturel, même si l'insertion professionnelle est toujours possible en fin d'année.

Ainsi, par sa sélectivité, l'importance quantitative et la diversité des cours offerts, et le suivi, cette mention AUDE apparaît bien comme une classe préparatoire au master (le taux d'échec en moins), ce qui correspond en fait à un premier élément de « magistère ».

Les quelques insuffisances formelles du dossier sont partiellement compensées par le recoupement avec la feuille d'auto-évaluation remplie avec grand soin. On peut souligner la recherche d'excellence de la formation et le sérieux du cursus offert dont l'attractivité pour les étudiants et la reconnaissance par les réseaux français et européens sont de très sérieux indicateurs.

● Points forts :

- De manière générale, l'investissement des enseignants et des étudiants dans la formation est significatif. Elle apparaît comme un tremplin presque garanti vers la mention de master « AUDE » de l'UBO, même si avec cette solide licence les diplômés acquièrent un bagage reconnu leur permettant d'accéder facilement à d'autres formations en France, notamment vers les autres formations adhérentes à l'APERAU. Le fait que ses étudiants poursuivent majoritairement à l'UBO, alors que d'autres étudiants venant de toute la France cherchent à intégrer ce cursus dès la licence, prouve l'attractivité même de cette formation.
- L'équipe pédagogique (sans doute dans le sillage du master) a mis en œuvre des systèmes d'évaluation internes et externes très reconnus dans le domaine et valorisés par les professionnels. De même, des suivis individualisés sont offerts sans pour autant négliger l'encouragement à l'esprit d'équipe. Des tutorats d'apprentissage, mais aussi d'approfondissement (ce qui est très rare) sont assurés. Les étudiants sont donc très bien encadrés.
- On peut souligner l'effort particulier qui est porté à l'apprentissage des langues vivantes en vue d'échange internationaux (possibles dès la licence) : la pratique d'une seconde langue est encouragée, des groupes de niveau sont constitués, l'accès au laboratoire de langues est assuré avec des tuteurs bilingues.
- A l'issue de la licence, un stage de cinq semaines assure un premier contact professionnel.

● Points faibles :

- Certains points du dossier renvoient à l'organisation générale des deux premières années de la licence et des dispositifs mis en place par l'UFR sans que transparaissent suffisamment dans quelle mesure la mention est véritablement concernée.
- Il est curieux que cette mention apparaisse simultanément à la fois comme une mention et comme parcours dans une autre mention proposée au sein de la mention Sciences pour l'ingénieur (SPI), ce qui nuit à la lisibilité du diplôme. On a *a priori* du mal à voir quelles sont les complémentarités possibles avec l'enseignement des télécommunications et de l'ingénierie du son.
- Le dossier présenté ne permet pas de connaître la formation initiale des étudiants admis en L3, ni quels sont les critères de sélection.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

En fonction de la grande qualité et de la spécificité de l'offre, il serait souhaitable que l'offre d'enseignement de L3 AUDE relève d'une seule mention et ne soit pas simultanément l'objet d'un parcours au sein de la mention SPI, comme cela semble être le cas dans la proposition actuelle.

En revanche, on pourrait envisager des mutualisations ou des passerelles entre la licence AUDE et des licences professionnelles de l'UBO en principe voisines, telles que les licences professionnelles Aménagement du paysage ou encore Coordonnateur de projet : patrimoine naturel et paysages littoraux.

Certains éléments développés dans la fiche d'autoévaluation devraient être repris explicitement dans le dossier : l'usage des TICE, le suivi des étudiants et le pilotage de la licence.

En fonction des importants efforts accordés à l'apprentissage des langues, on pourrait conduire les étudiants de L3 à faire certifier leur niveau de langue (CLE ou TOEIC).